



## **Conseil Municipal du 13 Mai 2024**

Nombre de Conseillers : 13

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 Mai, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAVENES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal sous la présidence de Madame le Maire.

Date de la convocation : 7 Mai 2024

**Présents** : Mmes BEFRE Michel, CARUCHET Virginie, COULON Marie-Christine, SAUZEAU Christelle, SOULIE Aimée, TREIL Christine et Mrs CHALAGUIER Julien, GOUT Stéphane, MAMPRIN Thierry, MISSUD Denis, PELLAUSY Bernard, VAN DE VONDELE Laurent.

**Absents excusés** : Mme PEZET Aïcha

Mme PEZET Aïcha a donné procuration à Mme SAUZEAU Christelle

Mme TREIL Christine est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de séance du 8/04/2024

### **Présentation par les membres de l'ACCA du projet « chasse »**

Présentation proposée par Mrs Faure Jacky (Président) ; Sècheresse Jean-Michel (Trésorier)  
et Mr Le Capitaine Frederic (secrétaire)

- Cf. document de présentation réalisé par l'ACCA
- Ce projet sera débattu dans un prochain conseil municipal

### **Points à l'ordre du jour faisant l'objet de délibérations**

#### **✚ Clôture budget assainissement**

L'assainissement est géré par le SMAG depuis le 01/01/2024, de ce fait le budget assainissement n'a plus lieu d'être et doit être clôturé.

**VOTE** : à l'unanimité

**✚ DM1**



SAVENÈS

Dans le cadre du marché pour la construction d'un Cabinet Médical et d'un Habitat Partagée, il convient de payer des avances forfaitaires.

L'avance forfaitaire est un versement effectué aux titulaires avant le début d'exécution des marchés.

Il convient de prévoir des provisions budgétaires (opération d'ordre budgétaire) pour la récupération des avances.

VOTE : à l'unanimité

✚ **Augmentation des tarifs cantine**

Ce point est annulé, en effet après contact avec CRM, ils nous informent qu'une éventuelle augmentation ne sera décidée qu'à la rentrée.

✚ **Nom de l'impasse du cabinet médical**

Après un tour de table, le nom proposé est « Impasse Jeanette Begué », il conviendra toutefois d'obtenir l'accord de Mme Begué.

(Mme Begué est la personne qui a accepté de vendre son terrain à la commune pour construire le projet Cabinet médical/Habitat partagé).

VOTE : à l'unanimité

✚ **Arrêt de la bibliothèque intercommunale**

Suite à notre demande du 23/02/2023 la CCGSTG nous demande une délibération afin de pouvoir récupérer la bibliothèque au niveau municipal.

VOTE : à l'unanimité

✚ **Remplacement du suppléant au référent déontologue des élus locaux**

L'actuel suppléant a démissionné de cette fonction (raison personnelle). Le CDG nous fait une autre proposition.

VOTE : à l'unanimité



## Informations diverses

### + Elections européennes du 09/06/2024

Un tableau récapitulatif est en cours de réalisation afin de prendre en compte les disponibilités de chacun et les obligations électorales.

### + Cinéma de plein air

La séance est fixée au 26 juillet, le film sélectionné est « Elémentaire ».

Afin que ces séances de cinéma puissent perdurer dans le temps, il est nécessaire qu'il y ait suffisamment de spectateurs. Réfléchir à coupler cette séance avec une éventuelle animation différente pour attirer plus de monde.

Toutefois le 26 juillet en soirée, il y a la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques...

### + Calendrier :

Mme le Maire a informé le conseil de plusieurs dates de manifestations proposées par le département ou la CCGSTG, les personnes pouvant s'y rendre doivent se rapprocher des secrétaires pour les inscriptions (foot à Montauban, séminaire diagnostic enfance et jeunesse, énergie et sobriété...)

### + Fête du 17 août

Mme le maire a repris l'historique des difficultés d'organisation liées à cet évènement.

Le comité des fêtes étant dans l'impossibilité d'organiser cette fête (trop de bénévoles absents), la mairie a décidé d'organiser un repas dansant le samedi 17 août en soirée.

Le repas a été commandé au restaurant du village pour un menu à 16€. Le DJ, local également, est réservé.

### + Bureau du comité des fêtes

Patrick Bezio président du comité des fêtes a annoncé sa démission pour raison de santé. Mr Lacrampe et Mme Bézio assure l'intérim jusqu'à la prochaine AG début 2025.

Fin de séance

Le Maire,

COULON Marie-Christine

TREIL Christine,

Secrétaire de séance